

## **CAPN des DH du 24/09/09 : déclaration du CH-FO à la DHOS**

*« Madame la Présidente, Chers Collègues,*

*Le CH-FO est un syndicat républicain. Lorsqu'une loi est votée, nous trouvons normal qu'elle soit appliquée. Le rôle du ministre est de préparer les décrets d'application. Donc nous ne nous opposons pas à ce que la loi HPST qui prévoit le recrutement de directeurs contractuels, soit appliquée même si nous avons combattu plusieurs dispositions de cette loi. Et même si nous sommes en désaccord avec certains collègues ici présents qui avaient déclaré en CAPN que la loi était presque parfaite, ce qui n'enlève pas l'estime que nous leur portons en tant que collègues. Nous comprenons que nous puissions avoir des idées différentes comme en toute démocratie.*

*Mais sauf erreur de notre part la loi ne prévoyait pas de remettre en cause les conditions du dialogue social comme vous l'avez fait le 14 septembre dernier. Elle n'a pas prévu non plus de supprimer le paritarisme comme vous prévoyez de le faire en supprimant la commission des carrières paritaire. Et enfin il n'était pas écrit que les engagements personnels de la ministre à propos de la mise en œuvre de cette loi, ne devaient pas être respectés.*

*Tout cela est grave et très préoccupant et je dois dire que notre entretien avec le directeur du cabinet de la ministre mardi matin ne nous a pas rassurés. Certes sur le 1<sup>er</sup> point, il a accepté que nos discussions reprennent dans le cadre du dialogue social bien compris c'est-à-dire avec les seules organisations syndicales représentatives. Il pouvait difficilement faire autrement car nous n'aurions jamais laissé passer une telle provocation : la conférence de DG de CHU malgré le respect que nous avons pour elle n'est pas un syndicat représentatif, il en est de même de la FHF.*

*Les réponses du directeur de cabinet ne nous ont pas rassurés parce qu'il persiste à vouloir remettre en cause le paritarisme. Dans le comité de sélection que vous envisagez pour remplacer la commission des carrières paritaire, il veut attribuer une place marginale aux représentants du personnel que nous sommes, un siège par syndicat nous semble-t-il. Cela est inacceptable, on ne tire un trait sur le paritarisme de cette manière. Le paritarisme est le résultat de luttes sociales. Il est inadmissible que vous ne le respectiez pas.*

*Les réponses du directeur de cabinet ne nous ont pas rassurés également en ce qui concerne le recrutement des contractuels. Il nous a clairement dit qu'il souhaitait aller bien au-delà des*

*20% des postes, ne serait-ce que pour les emplois fonctionnels, contrairement aux engagements de la ministre.*

*Tout cela, Madame la Présidente, mes Chers Collègues, je le répète, est extrêmement provoquant. Cela nous éclaire sur la conception de la fonction de direction qui prévaut dans l'entourage proche de Roselyne Bachelot. Derrière une façade politiquement correcte et courtoise magnifiant le directeur chef, cela nous révèle à quel point les stéréotypes et une vision péjorative des personnels de direction fonctionnaires, façonnent l'univers de la ministre de la santé. »*

**Les résultats complets de la CAPN sont disponibles sur le site du CH-FO**